Rapport de projet:

Protection des enfants affectés par le débordement de la crise du Sahel dans la région des savanes au Togo

2024

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

Co-funded by European Union Humanitarian Aid

unicef pour chaque enfant

www.halsainternational.org

Hälsa child care initiatives

Table des matières

1- Introduction....03
2-Présentation de l'action....05
3- Situation dans le temps....07
4- Situation géographique de l'action....07
5- Structure de mise en œuvre de l'action....08
6- Gestion de l'action....08
7- Stratégie d'intervention....09
8- Description des interventions et résultats obtenus....10
I- Produit 1 de l'action....10
A-Réalisations et impacts....10
A-1. Espaces fixes....10
A-2. Espaces mobiles....11
a. L'amélioration de l'état mental et émotionnel des enfants....12
b. Développement social et comportemental....12
c. Meilleure concentration et engagement scolaire....12
d. Renforcement de la résilience....14
e. Amélioration des relations sociales, familiales et communautaires....14
f. Prévention de la stigmatisation et de la discrimation....14
B-Insuffisances et défis....16
B-1. Barrières linguistiques et culturelles....16
B-2. Les difficultés d'accès à certains sites....16
B-3. La mobilisation et la mobilité....16
B-4. Insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques....16
II- Renforcement des mécanismes de conseil, de plainte et de signalement sûr et soucieux à l'intérêt des enfants victimes de violences, d'abus et de maltraitance en collaboration avec Allo 1011....17
III- 180 enfants non accompagnés et/ou séparés identifié, documentés, sont pris en charge....19
A-Réalisations et impacts....20
B-Insuffisances et défis....21
C-Réalisations et impacts....22
C-1. Les sensibilisations de proximité....22
C-2. Les sensibilisations communautaires....22
C-3. Formation des enfants pairs repères sur la PEAS, la détection précoce, le signalement des risques d'abus et d'exploitation sexuelle, la sensibilisation et le plaidoyer....22
C-4. Animation des ateliers et activités de peintures et de sensibilisation par les enfants dans les Espaces Ami des Enfants (EAE)....23
C-5. Formation de 200 adolescents (es) en CVC et appui à la mise en oeuvre des activités de pairs éducation sur la prévention des VBG et la consolidation de la paix....23
D-Insuffisances et défis....24
IV- Le mécanisme de protection communautaire sur la PEAS est renforcé au niveau régional et préfectoral....25
A- Réalisations et impacts....26
A-1. Renforcement de capacités de 400 acteurs communautaires clés sur la PEAS dans chaque préfecture couverte par le projet....26
A-2. Elaboration et diffusion de spots de sensibilisation sur le PEAS et la protection des enfants en trois langues locales et en français....26
A-3. Réalisation des trois (03) panneaux de sensibilisation sur la PEAS dans les 3 préfectures de la région des Savanes....27
A-4. Réalisation d'une (03) fresque murales par les enfants dans la préfecture de Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal-Ouest....28
V- Un guide de gestion des cas des enfants, y compris des enfants réfugiés est mis en place et opérationnel dans chaque commune de la région des Savanes....29
A- Réalisations et impacts....31
9- SYNTHÈSE DES INDICATEURS....32
10-LEÇONS APPRISES....34
A- Evaluation des besoins et contexte local....34
B- Coordination et partenariats efficaces....34
C- Approche basée sur les droits de l'enfant....34
D- Flexibilité et adaptabilité....34
E- Renforcement des capacités locales....34
F- Suivi, évaluation et apprentissage continu....34
11- RECOMMANDATIONS....35

1. INTRODUCTION

La région des Savanes au Togo connaît depuis le débordement de la crise du Sahel de sérieux défis sécuritaires qui impactent de manière significative la vie des populations notamment les enfants et les jeunes en proie à des situations d'exploitation de tout genre, d'enrôlement, de déplacements forcés et de violences. En juillet 2023, 21 820 personnes déplacées internes et 45 117 réfugiés burkinabé sont hébergées dans 167 localités. 63% de la population déplacée sont des enfants et adolescents (40,000 enfants).

Les enfants déplacés restent particulièrement vulnérables face aux risques de violences physiques et sexuelles, d'exploitation et d'abus, à la détresse psychosociale et des séparations familiales ; ceci du fait du manque d'un mécanisme de protection et de coordination préparé à faire face à cette situation.

Ce changement démographique a également eu un impact négatif sur les conditions de vie des enfants qui sont déjà en situation de vulnérabilité dans la région. Il s'agit principalement des enfants en situation de rue, des enfants exposés à la mendicité, des enfants victimes de traite, des enfants pensionnaires des daaras[1] clandestins et autres.

Les mesures de protection mises en place par le gouvernement togolais à travers notamment le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) ne tient pas suffisamment compte des questions des enfants de manière spécifique. Les interventions des organisations de la société civile se font de manière disperse ce qui ne permet de

[1] Foyers coraniques

maximiser l'impact sur les bénéficiaires ni de pouvoir faire une réelle capitalisation des acquis notamment sur la question de la prise en charge psychosociale et de signalement des cas de violations. Conséquence, les cas de violences et d'abus ne sont pas suffisamment pris en charge par manque d'outils de recensement, de services de référencement et de prise en charge adaptées.

Au regard de cette situation, il est important que des actions soient menées pour accompagner le gouvernement togolais à travers le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans ses efforts pour réduire les vulnérabilités auprès des enfants et des jeunes filles notamment sur les questions de la prise en charge psychosociale des enfants et adolescents déplacés et/ou réfugiés. De renforcer les mécanismes de signalement et de prise en charge des cas d'abus et de violence faites aux enfants et aux jeunes filles y compris les violences basées sur le genre, et les risques d'exploitation à des fins commerciales ou conflictuelles dans la région des savanes du fait du débordement de la crise du Sahel.

C'est à ce besoin que répond le projet de protection des enfants affectés par le débordement de la crise du sahel dans la région des savanes mis en œuvre par Hälsa International Togo avec l'appui technique de l'UNICEF à travers le fonds ECHO de l'Union Européenne. Le projet assure le développement d'une réponse inclusive d'urgence en tenant compte des besoins spécifiques des enfants et des recommandations issues des diagnostics dans la région des savanes afin de contribuer efficacement à l'amélioration des mécanismes de prévention et de protection des droits des enfants et des jeunes filles affectées par le débordement de cette crise.

L'action a contribué à renforcer la protection des droits humains et des libertés individuelles de 1 300 enfants et adolescents vulnérables et/ou affectés par le débordement de la crise du Sahel, a outillé 200 acteurs régionaux, préfectoraux et communaux de la protection des enfants sur la Prévention de l'Exploitation et Abus Sexuels (PEAS), ce qui a entraîné une prise de conscience collective renforcée sur les cas d'abus et d'exploitation des enfants dans les trois préfectures couvertes par l'action. Il a été question également pour le projet de mettre en place des stratégies pour renforcer la participation des enfants et adolescents eux-mêmes au fonctionnement des mécanismes de protection de leurs droits, de détection et de signalement des cas de violences, d'abus, d'exploitation et de maltraitance.

Cette réponse rentre également dans la ligne des initiatives misent en place par l'UNICEF à travers sa représentation du Togo pour accompagner et soutenir le gouvernement togolais dans la mitigation des conséquences de cette crise que connaît le nord du Togo conformément à son mandat.

Ce rapport final documente les activités menées, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les leçons apprises dans l'exécution du projet. Il présente également la situation de protection des enfants réfugiés et déplacées internes, des communautés d'accueil. Il sert de bilan et d'orientations et recommandations pour de futures interventions.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Cette action vise à renforcer le dispositif de prise en charge psychosociale et les mécanismes de prévention et de protection des droits des enfants et des jeunes filles affectées par le débordement de la crise du Sahel dans la région des savanes notamment dans les préfectures de kpendjal, kpendjal-ouest et cinkassé.

2.

Elle s'articule autour des objectifs spécifiques tels que :

- Le renforcement de la protection des droits humains et des libertés individuelles de 1 300 enfants et adolescents vulnérables et/ou affectés par le débordement de la crise du Sahel ;

- La contribution à la limitation des divers cas de violation, par le renforcement de capacités de 200 acteurs régionaux, préfectoraux et communaux de la protection des enfants sur la Prévention de l'Exploitation et Abus Sexuels (PEAS) ;

- La sensibilisation et le renforcement des enfants et des jeunes filles au fonctionnement des mécanismes de protection de leurs droits ;

- Le développement de mécanismes de détection et d'alertes précoces des cas de violences ;

- La contribution à assurer une prise en charge complète et individuelle des cas d'enfants victimes de violences ou en besoin spécial de protection.

L'atteinte de ces objectifs doivent permettre de venir en appui au ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans l'accompagnement et la prise en charge des enfants et des adolescents affectés par cette crise, de soutenir la coordination les interventions des différents acteurs intervenants dans la protection dans ce contexte d'urgence et de renforcer significativement le mécanisme de signalement et de traitement des cas de violences, d'abus et d'exploitation enregistrés.

L'action pose également le cadre des interventions en soutenant les initiatives endogènes des communautés d'accueil et l'appropriation des enjeux en matière de protection par les autorités publiques locales, les leaders d'opinion et traditionnels afin de garantir la pérennité des impacts obtenus dans sa mise en œuvre.

3. SITUATION DANS LE TEMPS

La première phase de cette action a débuté en décembre 2023 et a pris fin en mai 2024. Cette phase couvre donc une période de 6 mois. La situation temporelle de cette action a été l'un des défis auxquels l'équipe de mise en œuvre du projet a été confrontée. Au regard des activités et des objectifs qui ont été assignés, la période de 6 mois paraissait courte. Mais étant dans un contexte d'urgence, il a fallu faire montre d'ingéniosité afin de proposer des solutions alternatives pour répondre aux défis du temps.

Ainsi l'équipe a pu être accompagnée dans l'élaboration d'une planification détaillée de la mise en œuvre des activités, le soutien à la gestion des pressions liées au défis du temps afin de ne pas nuire à la qualité du travail et l'efficacité des services proposés.

Une réévaluation systématique des échéanciers a été faite dans la mise en œuvre de chaque activité pour s'assurer qu'elles sont réalisables et allouer du temps tampon pour faire face aux imprévus.

Enfin, il a fallu optimiser au maximum l'utilisation des compétences disponibles et permettre de répartir la charge de travail de manière équilibrée pour pouvoir tenir dans le temps imparti.

4. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTION

La première phase de cette action a été mise en œuvre dans les préfectures de kpendjal, kpendjal-ouest et Cinkasse dans la région des savanes. Bien que les opérations de maintien de la paix en cours dans la région des savanes fut un obstacle majeur dans la couverture de toutes localités de ces préfectures il faut tout de même signaler que la majorité ont été touchée par l'action grâce au soutien de ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation et du ministère de la sécurité et de la protection civile à travers l' Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) et du Programme d'Urgence pour la Région des Savanes (PURS).
Ainsi les cantons de timbou, de cinkassé, de samnaba et de Nadjoundji ont été pleinement concernés par l'action dans la préfecture de cinkassé. Dans la préfecture de kpendjal-ouest, les cantons de papri, tambouaga, de naki-est et de ponio ont également bénéficié des initiatives de cette action. Enfin les cantons de borgou, de mandjouri, de bagre et de panssiere dans la préfecture de kpendjal ont été pris en compte dans la mise en œuvre de l'action.

Les populations de ces localités sont estimées à environ 518 332 selon les données du ministère de la planification et du développement du territoire avec un pourcentage d'environ 23,6% d'enfants et adolescents de moins de 18 ans.

5. STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

La mise en œuvre de cette action a été confiée à Hälsa International Togo (HIT), une organisation sociale et humanitaire non gouvernementale qui a développé une expertise dans l'accompagnement des enfants en situation difficile et victime d'exclusion sociale au Togo.

Hälsa est un partenaire qui travaille étroitement avec le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans le domaine de la protection des enfants en situation de vulnérabilité notamment les enfants en situation de rue, les enfants déplacés, les enfants victimes de traite et/ou en situation d'exclusion sociale.

L'organisation intervient également dans les situations d'urgence dans la fourniture de l'aide humanitaire et de renforcement de capacités des acteurs locaux.

L'organisation a été retenue à la suite d'un processus d'appel à projet à travers la plateforme de l'UNDP du système des Nations Unies.

L'organisation intervient sur l'ensemble du territoire togolais avec des bureaux à Lomé et à Dapaong.

C'est donc logiquement le bureau de Dapaong qui a été mis à contribution dans la mise en œuvre de cette action dans la région des savanes.

6. GESTION DE L'ACTION

La mise en œuvre de l'action a été confiée à une équipe de gestion de projet placé sous le contrôle du directeur exécutif et la supervision de comité de pilotage composé d'un membre du conseil d'administration de Hälsa, de directeur régional de l'action sociale dans la région des savanes et d'une personne ressource locale.

L'exécution effective est assurée par un chargé de projet accompagné d'un assistant projet, d'un chargé de suivi et évaluation, d'un comptable et d'un responsable de terrain. Autour d'eux, l'action a mobilisé des éducateurs spécialisés, des animateurs, des assistants sociaux et de psychologues qui forment l'ensemble de l'équipe du projet.

L'action a également mobilisé l'apport des personnes ressources locales notamment les autorités locales comme les maires (Maire de kpendjal 1) et les préfets (préfets de Cinkassé) qui ont énormément contribué à adapter les stratégies de mise en œuvre de l'action.

L'action a également bénéficié d'un appui technique important et des conseils de la part de l'équipe pays de l'UNICEF Togo.

7. STRATÉGIE D'INTERVENTION

La mise en œuvre de cette action dans ce contexte d'urgence a nécessité le développement d'une approche intégrée, structurée et coordonnée.

Cette approche intégrée a permis de coordonner et d'unifier les efforts de différents secteurs pour répondre de manière cohérente et efficace aux besoins des enfants affectés par le débordement de cette crise. Cette approche reconnaît que les enfants sont affectés par la crise de manière multidimensionnelle et que leur protection ne peut être assurée par des interventions isolées.
Il a été question de susciter une collaboration étroite avec divers domaines tels que la santé, l'éducation, la nutrition, le soutien psychosocial et la protection juridique. En intégrant ces différents secteurs, on a pu aborder les problèmes de manière plus complète.

L'intervention intégrée nous a aidé à développer les activités de cette action de manière à aborder simultanément plusieurs aspects des défis auxquels les bénéficiaires font face. Le cas de nos Espaces Amis des enfants en est une parfaite illustration. Ces espaces offrent à la fois une protection physique, des services éducatifs, des activités récréatives, des soins de santé et un soutien psychosocial.

Elle a également favorisé une forte implication communautaire. Les communautés locales ont joué un rôle important à chaque étape de la mise en œuvre de la réponse. Cette implication a été notamment très visible dans l'identification des bénéficiaires, dans le renforcement de capacités des acteurs locaux, dans la planification des interventions et surtout dans la mise place du mécanisme de signalement des cas.
Enfin, elle a permis de faire une évaluation continuelle des interventions et à faire des ajustements en fonction des retours d'expérience et des réalités sur le terrain. Elle a aidé à être plus flexible et à même de répondre efficacement aux besoins changeants des enfants et adolescents pris en compte par l'action.

8. DESCRIPTION DES INTERVENTIONS ET RÉSULTATS OBTENUS

1300 enfants et adolescentes vulnérables et/ou affectés par le débordement de la crise du sahel (**400 enfants** réfugiés, **400 enfants** déplacés internes, **500 enfants** des communautés hôtes) reçoivent un soutien psychosocial dans des espaces amis des enfants fixes et mobiles.

A- Réalisations et Impacts

Ce produit vise essentiellement à organiser dans ce contexte, un soutien psychosocial des enfants et adolescents affectés par le débordement de la crise du Sahel à travers la mise en place des espaces amis fixes et mobiles.

A–1. Espaces fixes

Pour atteindre ces indicateurs, trois espaces amis des enfants permanents ont été aménagés par l'action notamment à timbou (préfecture de cinkassé) à borgou (préfecture de kpendjal) et à papri (préfecture de kpendjal-ouest). Ces espaces ont connu des animations bihebdomadaires et des mécanismes permanents de soutien. Au total 1541 enfants dont 363 enfants déplacés internes et 340 enfants réfugiés ont bénéficié d'un psychosocial à travers les animations thérapeutiques, des activités socio-éducatives, des groupes de paroles thématiques, des ateliers d'écriture et de peinture de même que des entretiens et prise en charge psychologique. Plus de 141 séances d'animations socio-éducatives et récréatives ont été animées, 62 groupes de parole thérapeutiques, 217 entretiens psychologiques individuels et 88 prises en charge médicales mineures ont été réalisés.

A cela s'ajoutent les interventions d'appui à 17 espaces amis des enfants mis en place par la direction régionale de l'action sociale. On note 4 espaces dans la préfecture de kpendjal, 7 dans la préfecture de kpendjal ouest et 6 dans la préfecture de cinkassé. Ce sont des espaces mis en place par l'action sociale mais par manque de ressources ont du mal à fonctionner correctement. Pour pallier cette insuffisance et permettre à l'action de toucher plus de bénéficiaires des interventions ont été programmées dans ces espaces. Plus de 722 enfants ont pu bénéficier des activités de prise en charge psychosociale dans ces espaces. L'accent a été principalement mis sur les animations socio-éducatives, les thérapies de groupe et les sensibilisations sur les mécanismes de signalements des cas d'abus et de violences.

A-2. Espaces mobiles

La mise en service des dispositifs mobiles de prise en charge psychosociale a été essentielle pour fournir un soutien immédiat et continu afin de réduire le stress post-traumatique, améliorer la résilience et promouvoir le bien-être mental des enfants ne peuvent avoir accès aux espaces amis des enfants. 145 enfants ont pu être identifiés par cette équipe dont 87 enfants en situation de rue, 6 enfant bouviers 23 enfants talibés et 29 enfants déscolarisés dans les communautés hôtes. Ce dispositif repose sur une équipe multidisciplinaire incluant psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés, qui collaborent pour évaluer et répondre aux besoins spécifiques des enfants en mobilité, intervenir sur les signalements et les sensibilisations de proximité. La méthodologie commence par une évaluation initiale des besoins ou du signalement incluant des entretiens et des observations pour identifier les vulnérabilités. Les interventions thérapeutiques comprennent des sessions individuelles (117), discussions encadrées de groupe (9) pour aider les enfants à exprimer leurs émotions et offrir une prise en charge adaptée.

Les équipes sensibilisent également les parents et communautés sur les signes de détresse psychologique chez les enfants et la prévention contre l'abus et l'exploitation des enfants, de même que les cas de violences et de maltraitance en cette période de crise. Environ 210 parents dont 176 femmes ont été touchés par ce dispositif.

Les équipes mobiles sont un outil essentiel pour toucher les cibles comme les enfants en situation de rue, les enfants talibés et bouviers qui sont exclus de toutes les initiatives en cours dans la région. C'est une innovation unique faite par ce projet qui intègre ces groupes cibles dans la prise en charge psychosociale en cours.

Les interventions ont eu lieu principalement dans les localités comme cinkassé, canton de Timbou, Papri, naki-est, Madouri et Dapaong. Plus 47 sorties ont été effectuées avec 355 personnes touchées. Le dispositif a été mis à contribution pour le suivi de certains cas.

Il faut noter que ces espaces mis en place ont vocation à être un environnement sûr où les enfants sont protégés des dangers physiques et des abus, leur permettre d'échapper et aux traumatismes subis et d'être des lieux d'écoute attentive, des activités thérapeutiques et un soutien émotionnel pour aider les enfants à surmonter leurs difficultés.

La mise en œuvre de ces différentes activités ont permis de toucher de manière directe 1533 enfants plus particulièrement les enfants en situation de déplacés (363) et/ou réfugiés(340) avec un total 749 filles et 784 garçons.

Ces impacts peuvent s'observer sur six points :

a. L'amélioration de l'état mentale et émotionnelle des enfants

Les interventions psychosociales ont véritablement contribué à réduire le niveau élevé de stress et d'anxiété observé chez 426 enfants dont 187 enfants déplacés non accompagnés et 122 enfants réfugiés, du fait de la perte de leur maison et la séparation de leur famille. L'adaptation à un nouvel environnement a été un défi pour ces enfants et les activités menées dans les espaces ont permis de libérer la voix. Les séances de soutien psychologique ont aidé les enfants à mieux gérer et à surmonter les traumatismes vécus lors du déplacement, en leur offrant des moyens de s'exprimer et de traiter leurs expériences.

**Confère tableau d'enquête de satisfaction*

b. Développement social et comportemental

Cette prise en charge a permis aux enfants de développer des compétences sociales essentielles (704 dont 351 filles), comme la communication, la résolution de conflits et la socialisation. Au départ du projet plusieurs enfants déplacés ou réfugiés sont identifiés comme des enfants isolés et méfiants qui n'aiment pas souvent participer aux activités de groupe et récréatives. Selon le directeur de l'EPP Timbou : « Ces enfants lorsqu'ils sont venus, ils avaient du mal à exprimer leurs besoins, ils se reculaient sur eux-mêmes et n'aimaient pas se mélanger aux autres enfants… ». Aujourd'hui grâce à cette action la majorité de ces enfants participe pleinement aux activités de groupe, arrive à mieux communiquer.

Le soutien psychosocial dans les espaces EAE a également contribué à réduire les comportements à risque, comme la violence, l'abandon scolaire et la délinquance, en fournissant un environnement stable et des modèles de comportement positifs. "J'aime beaucoup les activités de dessin et de peinture. Ça me permet de m'exprimer et de montrer ce que je ressens." - ***Moussa, 9 ans (EAE Timbou)***, "Ici, je peux jouer et m'amuser comme avant. Ça me fait oublier un peu les problèmes à la maison." - ***Fatima, 11 ans (EAE Papri)***

c. Meilleure concentration et engagement scolaire

Les enfants ayant bénéficié des programmes mis en œuvre dans les espaces amis des enfants ont montré une volonté manifeste à s'engager pleinement dans leur apprentissage et de réussir académiquement. Ils sont moins distraits par le stress et les préoccupations émotionnelles.

Les activités de peinture, de création de poèmes, de chants et de soutien scolaire ont facilité l'intérêt de ces enfants à s'investir dans leur l'éducation. En créant des environnements d'apprentissage sûrs et en offrant un soutien supplémentaire pour les enfants ayant des besoins spécifiques, le projet a permis d'observer un meilleur rendement chez ces enfants affectés par le débordement de la crise du Sahel. Nous attendons impatiemment les résultats scolaires de fin d'année pour la certification définitive.

* *Tableau d'enquête de satisfaction*

Nombre d'enfants ayant participé au sondage : 120 enfants

Critères	Niveau de satisfaction
1.Niveau de réduction du stress	
2.Sentiment de sécurité dans le nouvel environnement	
3.Qualité des séances de soutien psychologique	
4.Efficacité des activités menées pour l'adaptation	
5.Niveau d'expression personnelle	
6.Amélioration du bien-être émotionnel	
7.Intégration avec les enfants autochtones	
8.Satisfaction globale des interventions	

d. Renforcement de la résilience

Les activités menées dans les EAE ont permis de développer la capacité de 102 enfants dont 47 filles à faire face aux défis, notamment à être en mesure d'exprimer clairement leurs besoins, à savoir vers où tourner pour avoir de l'aide. Les enfants ont appris à avoir confiance en leurs capacités et à développer une image de soi positive. Selon, **Ami, 13 ans** (bénéficiaire), les animateurs sont gentils et à l'écoute. Quand j'ai des soucis, je peux en parler avec eux et ils me disent quoi faire."

e. Amélioration des relations sociales, familiales et communautaires

Le soutien psychosocial, d'une part, a aidé à améliorer les relations entre les enfants des communautés hôtes et les enfants déplacés ou réfugiés, que ce soit à l'école ou dans la communauté. Au total 215 enfants dont 54 déplacés, 46 réfugiés et 115 des communautés hôtes reflètent cet impact. Les résultats ont été plus visibles pendant les récréations sur la cour de l'école. Les enfants sont totalement intégrés, accueillis. Selon **Mali-Ouro , 15 ans** (bénéficiaire à papri) : « Au début moi j'avais peur de Mouhamed (enfant réfugié), il ne sourit jamais. C'est quand nous avons fait groupe de parole avec les tatas que j'ai compris qu'il était triste d'avoir quitté sa maison au Burkina. Maintenant on est amis … »

Le travail des assistants sociaux et des psychologues ont également permis d'accompagner les enfants pris en charge par le projet d'améliorer leur relation avec les familles et les communautés d'accueil. Ce travail a surtout permis de soutenir les familles à mieux communiquer avec ces enfants et à les aider à mieux faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. **Maman Mouna** (famille d'accueil à Cinkassé) : « Au début, c'était très difficile de comprendre ces enfants et de savoir ce qu'ils veulent, mais aujourd'hui avec l'accompagnement les choses s'améliorent … »

f. Prévention de la stigmatisation et de la discrimination

Les interventions psychosociales ont inclus des efforts de sensibilisation des enfants des communautés hôtes contre les stigmatisations et les discriminations envers les enfants déplacés et réfugiés. Les groupes de parole et les séances de sensibilisation ont permis d'expliquer aux enfants des communautés hôte, la situation des enfants victimes du débordement de la crise du Sahel et le

soutien qu'ils doivent leur apporter. Comme résultat nous avons observé moins d'actes de discrimination ou de stigmatisation et des groupes d'enfants soudés. La très forte affluence que connaissent les EAE est également la résultante de ces efforts. Les sensibilisations de proximité dans les communautés et ménages ont également contribué à prévenir les actes de stigmatisation et de discrimination envers les personnes réfugiées et déplacées en général et les enfants en particulier.

B-Insuffisances et défis

Si les indicateurs de départ ont pu être largement atteints et que les activités de prise en charge psychosociale ont connu un succès auprès des bénéficiaires et des communautés de mise en œuvre de l'action, il faut toutefois mentionner les insuffisances de ces interventions et les défis.

B-1. Barrières linguistiques et culturelles

Certains enfants déplacés et réfugiés parlent différentes langues, que parfois ni les animateurs ni les membres de la communauté hôte ne comprennent, ce qui rend la communication et l'intervention plus difficiles. Cette situation n'a pas permis d'adapter suffisamment l'accompagnement de ces enfants. Mais le nombre de ces enfants est considérablement faible.

Enfin les pratiques culturelles endogènes ont nécessité un effort continue pour adapter les approches du soutien psychosocial pour être en mesure de répondre efficacement aux besoins. Ceci a eu un impact sur le personnel du projet.

B-2. Les difficultés d'accès à certains sites

La distance et les opérations de maintien de la paix en cours dans certaines localités n'ont pas facilité l'organisation de certaines activités. Certains espaces à appuyer dans la préfecture de kpendjal n'ont pas bénéficié pleinement des planifications de départ. Ceci explique le faible taux de participation des enfants dans ces localités.

B-3. La mobilisation et la mobilité

La mobilisation des enfants dans les espaces a été difficile au départ du fait que les initiatives du genre dans le passé n'ont pas abouti, ce qui a impacté négativement les enfants. A cela s'ajoute le manque de motivation et d'implication des enseignants et autres acteurs locaux formés au départ par le ministère et l'UNICEF pour animer les EAE. Nous avons tout de même réussi à fidéliser certains de ces acteurs qui participent pleinement aux animations et servent de relais entre le projet et les responsables scolaires et communautaires. Cette mobilisation a connu un essor depuis lors et les chiffres montrent suffisamment le travail qui a été fait.

Enfin la mobilité de certains enfants déplacés n'ont pas permis de faire un suivi régulier des mécanismes de soutien psychosocial mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de certains enfants. Ainsi au moins 48 enfants déplacés ont été perdus de vue au cours de la mise en œuvre de l'action dont 11 identifiés comme ayant vécu de traumatisme.

B-4. Insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques

La forte mobilisation des enfants dans les espaces a été un sérieux enjeu pour les animateurs. L'adéquation enfants/animateurs selon les normes réglementaires d'animation des espaces amis des enfants n'a pas été respectée.

Les moyens de déplacement mis à la disposition du projet n'ont pas véritablement facilité le déplacement des équipes. Les deux tricycles mis à disposition ont été non seulement insuffisants mais aussi ne sont pas adaptés aux pistes rurales. Ce qui a engendré des coûts supplémentaires pour mobiliser d'autres moyens de transport adaptés..

II.

Renforcement des mécanismes de conseil, de plainte et de signalement sûr et soucieux à l'intérêt des enfants victimes de violences, d'abus et de maltraitance en collaboration avec Allo 1011

Il s'agit de la mise en place d'un dispositif de conseil, de plainte et de signalement destiné à protéger les enfants victimes de violences, d'abus et de maltraitance. Un cadre sécurisé et bienveillant pour recueillir leurs témoignages en appui aux dispositifs qui sont mis en place par le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation à travers sa direction régionale dans les savanes.

L'objectif est de renforcer les dispositifs en place notamment pallier aux insuffisances de la ligne Allo 1011 afin de garantir le signalement et le traitement des cas d'abus, de violences et d'exploitation des enfants de manière confidentielle, appropriée et en temps réel.

Dans le cadre de ce projet, une ligne téléphonique a été mise en place pour faciliter les signalements soit par appel direct, soit par SMS ou par l'application WhatsApp. Les populations de Kpendjal, de kpendjal-ouest et de cinkassé voir de Tone ont eu accès à cette ligne 6/7 et 24/24. Ce mécanisme a enregistré 51 signalements de cas dont 33 éligibles.

A côté de cet outil, il y a le renforcement des capacités des autorités locales, notamment les agents de la préfecture, des mairies, les chefs cantons et les responsables des CVD sur le signalement et la gestion des cas. Plus de 408 acteurs ont été formés dont 2 maires, 8 conseillers municipaux, 10 chefs cantons, 23 chefs de villages et 144 responsables et membres des CVD. Leur rôle est d'assurer le relais entre les populations et les services, de faciliter le recueil et le traitement efficace des cas. Un manuel de gestion des cas a été mis à disposition de 1004 personnes dans quatre préfectures (Tone, Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal-ouest). « Grâce à cette formation, je comprends mieux mon rôle en tant que leader communautaire pour mobiliser et je pourrais maintenant mieux orienter des conseillers pour une bonne gestion des cas dont nous sommes confrontés régulièrement." ***Chef de Canton de Papri***
Des émissions radio ont été animées par des personnes ressources pour sensibiliser sur ces mécanismes et inviter les populations à signaler les cas pour une prise en charge des victimes. Des stations radio comme Tinokpé, Languetaba et la radio communautaire des savanes ont été mobilisés dans ce cadre. 20 émissions radios ont été animées pour une audience totale estimée à 72 000 personnes.

L'ensemble de ces dispositifs ont permis d'assurer un suivi diligent et une veille pour prévenir de futurs abus dans la région tout en fournissant un soutien psychologique et juridique.

III.

180 enfants non accompagnés et/ou séparés identifié, documentés, sont pris en charge

(psychosociale, sanitaire, juridique, placement dans les familles d'acceuil, réunification famillliale)

A- Réalisations et Impacts

Ce produit a pour objectif d'identifier des enfants déplacés ou réfugiés non accompagnés afin de leur offrir un soutien psychosocial plus personnalisé et adapté à leur situation. L'action considère le fait de ne pas être accompagné par leurs parents ou proches parents rend ces enfants beaucoup plus vulnérables et surtout exposés aux risques d'abus, d'exploitation ou encore d'enrôlement par les groupes armés.

Deux méthodologies ont été utilisées pour réaliser cette identification. La première a été une enquête de terrain réalisée par le personnel du projet et une équipe de jeunes volontaires. Ces équipes ont sillonné 8 cantons dans les 3 préfectures couvertes par le projet et environ 27 localités rurales. 266 ont été interviewées dont 147 femmes et 72 enfants et adolescents. Cette enquête a permis d'identifier 103 enfants en situation de déplacement non accompagné dont la tranche d'âge se situe entre 14 et 17 ans.

La deuxième méthodologie a consisté à impliquer directement les chefs cantons, les maires et les responsables de CDQ en collaboration avec les Directeurs Préfectoraux de l'Action sociale (DPAS) dans l'identification de ces enfants. Ainsi, dans chaque préfecture de canton une liste d'enfants a pu être fournie au projet. Une phase de vérification de l'identité et statut de ces enfants a été effectuée par les psychologues et les assistants sociaux afin de s'assurer que les enfants figurant sur ces listes répondent aux critères d'identification prédéfinie. 84 enfants et adolescents déplacés non accompagnés ont été retenus à la fin de cette vérification. Les deux méthodologies ont permis d'enregistrer 187 enfants déplacés non accompagnés dont 164 enfants réfugiés.

Ensuite vient la phase de l'évaluation des besoins, de la situation et l'état psychologique de ces 187 enfants identifiés. Des enquêtes sociales et des entretiens psychologiques individuels sont menés pour faire le bilan de la situation de chaque enfant.

Cette évaluation a permis de dresser la situation de chaque enfant et de mettre en place une stratégie de prise en charge individuelle pour soutenir ces enfants le mieux possible. Ainsi parmi ces enfants 35 vivent avec des traumatismes graves du fait de la perte d'un ou des deux parents, du fait d'avoir assisté à des scènes violentes au cours de leur déplacement ou d'être complètement isolé sans avoir aucune idée de là où se trouve sa famille. 148 enfants ont trouvé refuge chez des amis et des connaissances et les autres dans les familles communautaires d'accueil.
124 enfants sont inscrits dans les écoles des localités d'accueil, 26 sont en apprentissage et le reste est pour l'instant sans activité.

Leur prise en charge a constitué à leur offrir un soutien psychologique individuel permanent, une prise en charge des besoins vitaux notamment l'aide à l'alimentation d'urgence, la prise en charge des besoins scolaires pour certains et d'apprentissage pour d'autres. Les actions de proximité ont également permis de mobiliser les leaders communautaires autour de ces enfants afin de leur offrir un accompagnement social direct pouvant faciliter leur intégration.

DADA Rachid, 14 ans (canton de kourientré) : « avant j'avais des difficultés pour manger à l'école et à la maison et j'ai toujours peur la nuit… mais maintenant ça va mieux. Mandja et tata (les assistants sociaux et psychologues) m'ont beaucoup aidé, maintenant la maman a reçu la nourriture et on prépare à la maison. A l'école, j'ai maintenant accès à la cantine. Les conseils de tata m'aident à ne plus avoir beaucoup peur la nuit … »

A 6 ans, **Thérèse OUABA** (canton de Mandouri) fut abandonnée par ses parents qui l'ont confiée à une connaissance afin qu'elle soit à l'abri au Togo. C'est comme ça que Thérèse sans comprendre ce qui se passe et sans aucune explication se retrouve dans une nouvelle famille et dans un environnement complètement inconnu. Traumatisée, la petite **Thérèse** s'est renfermée sur elle-même et ne parle pratiquement à personne. Aujourd'hui, grâce à la prise en charge psychosociale à travers le projet de protection des enfants affectés par le débordement de la crise, Elle a mieux compris la situation et la raison pour laquelle elle est ici. Thérèse s'est faite de nouveaux amis avec qui elle joue régulièrement dans les espaces amis des enfants.

Nombreux sont ces enfants dont le soutien psychosocial a été d'une aide précieuse. L'impact positif significatif de cette action à amener les autorités locales à solliciter l'appui de cette intervention dans toutes les écoles de la préfecture.

B- Insuffisances et défis

La mobilité des enfants a été le défi majeur dans cette prise en charge. Certains enfants n'arrivent pas à trouver une stabilité dans les communautés. Ils se promènent de localité en localité, ce qui ne permet pas de les localiser facilement. Les campagnes électorales n'ont pas non plus facilité les choses. Les enfants sont attirés par l'ambiance des campagnes et par les cadeaux et dons distribués par les différents candidats. Ils suivent donc les caravanes de localité en localité, manquant tous les rendez-vous de suivi programmés.

En termes d'insuffisance, les interventions n'ont pas suffisamment accompagné toutes les familles d'accueil notamment victimes de traumatisme afin qu'elles constituent un relais fiable dans le suivi des cas. Ce travail aurait pu permettre aux familles de pallier les problèmes de ressources humaines et de logistiques. La même remarque peut être envers les enseignants dans les établissements scolaires pour faciliter davantage l'accompagnement et un suivi particulier de ces enfants.

C- Réalisations et Impacts

Ce produit vise à mettre à disposition des enfants, des parents et des familles toutes les informations nécessaires sur les risques de violences et d'exploitation auxquels les enfants sont exposés au cours de cette période de crise et leur donner les moyens nécessaires pour faire une détection précoce de ces cas, de les signaler et/ou d'obtenir une prise en charge adéquate.

Pour permettre à un maximum de personnes d'avoir accès à ces informations et outils, plusieurs activités ont été mis en œuvre :

C-1. Les sensibilisations de proximité

Des sensibilisations de proximité ont été effectuées dans les ménages et familles dans 22 localités dans les préfectures de kpendjal, de kpendjal-ouest et de cinkassé. Des cantons comme Kourientré et de Poissongui dans la préfecture de Tone ont été également inclus dans ces sensibilisations du fait d'un nombre important de déplacés et de réfugiés. Cette activité a permis de toucher plus de 420 personnes dont 273 femmes et 75 jeunes adolescents.

C-2. Les sensibilisations communautaires

Des sensibilisations communautaires ont été organisées à l'endroit des groupes organisés comme le collectif des femmes réfugiées du burkina (Mandouri), les membres des CVD et CDQ, les membres des organisations de la société civile. Plus de 1702 personnes ont été touchées par ces sensibilisations communautaires. Selon **Mariam** (membre du collectif des femmes réfugiées) : « Nous n'avons pas souvent l'occasion de discuter ouvertement de ces sujets. Mais aujourd'hui avec cette sensibilisation certaines choses ont été plus claires et nous ferons désormais plus attention aux détails en ce qui concerne nos enfants… »

C-3. Formation des Enfants Pairs Repères sur la PEAS, la détection précoce, le signalement des risques d'abus et d'exploitation sexuelle, la sensibilisation et le plaidoyer

Cette formation a été conçue pour renforcer leurs compétences dans l'identification, la détection précoce, le signalement et la référence des cas d'abus et d'exploitation. En leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires, 151 enfants dont 80 filles et 71 garçons, sont devenus des acteurs actifs dans leur propre protection dans les communautés. Chacun de ces enfants pairs-repères constitué des apprentis, des élèves, des enfants en situation de rue et des enfants déplacés, ont eu à sensibiliser 87 autres enfants. Ces enfants constituent des relais au sein des groupes des pairs pour faciliter les signalements et faire de la prévention. Les enfants participent donc pleinement à l'animation des mécanismes de leur propre protection.

« J'ai appris à reconnaître les signes d'abus et d'exploitation, et maintenant je sais comment aider mes camarades qui

sont en danger. Je me sens plus fort et plus confiant pour intervenir lorsque je vois quelque chose de mal se produire. Je sais que je peux faire la différence dans la vie des autres enfants. »
- Adeline, 17 ans élève en classe de terminale –

C-4. Animation des ateliers et activités de peintures et de sensibilisation par les enfants dans les Espaces Ami des Enfants (EAE)

Des animations ont été également faites à l'endroit des enfants dans les espaces amis des enfants. 17 sensibilisations de groupe ont eu lieu dans les espaces de Timbou, Papri et Borgou. Plus 302 enfants ont été sensibilisés et outillés avec des techniques d'animation adaptées à leur âge et niveau de compréhension.

C-5. Formation de 200 adolescents(es) en CVC et appui à la mise œuvre des activités de pairs éducation sur la prévention des VBG et la consolidation de la paix

La formation sur les compétences de vie courante permet aux enfants et adolescents de développer les compétences pratiques et les connaissances nécessaires pour gérer leur vie quotidienne de manière autonome surtout dans ce contexte de crise sécuritaire et humanitaire en cours dans la région.

Ces formations ont été animées avec l'appui des Directions Préfectorales de l'Action Sociale (DPAS) dans les préfectures de Tone, de Cinkassé, kpendjal-ouest et de Kpendjal. Les sessions ont porté sur des thématiques comme la citoyenneté, les violences basées sur le genre, la santé de reproduction, la santé mentale, des compétences sociales et des risques auxquels les enfants sont exposés en cette période particulière.215 enfants dont 107 filles ont bénéficié de ces ateliers de renforcement de capacité.

Fatima, 16 ans (déplacée de Kpendjal) : "J'ai beaucoup appris sur la gestion du foyer et la planification des tâches. Maintenant, je sais mieux m'organiser et aider ma mère dans les tâches ménagères. Je me sens plus responsable et autonome." **Boukari, 14 ans** : "Les séances sur l'hygiène m'ont permis de comprendre à quel point c'est essentiel pour ma santé et celle de ma famille."
Ces différentes activités ont permis de faciliter l'accès à la bonne information sur les questions de violences et de risques encourus par les enfants dans la région des savanes. Elles permettent de lutter efficacement et de prévenir les risques d'abus et d'exploitation envers les enfants.

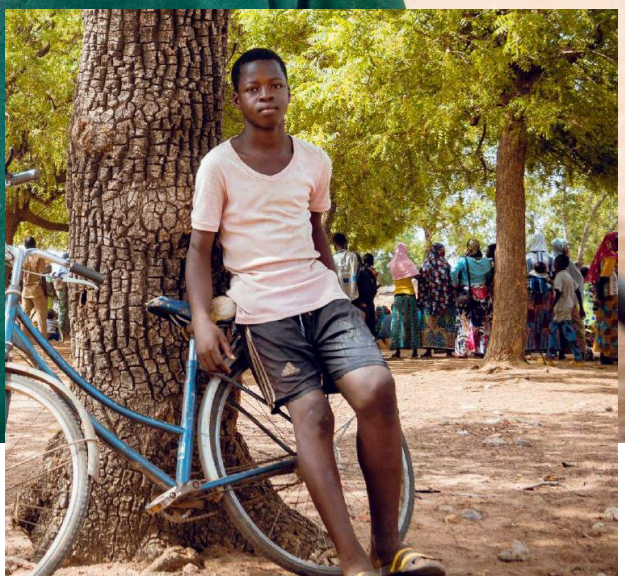

D- Insuffisances et défis

La difficulté majeure de ces activités a été des difficultés logistiques et de coordination avec les directions préfectorales. Ces interdictions de regroupement de masse dans certaines localités comme Mandouri n'ont pas permis d'atteindre un plus grand nombre de personnes.

Dans la mise en œuvre de l'action, on n'a pas suffisamment mis l'accent sur le suivi des résultats de certaines activités comme les pairs-repères et les formations en compétences de vie courante.

IV.

Le mécanisme de protection communautaire sur la PEAS est renforcé au niveau régional et préfectoral.

A-Réalisations et Impacts

L'un des axes principaux de cette action consiste à renforcer les mécanismes communautaires de protection contre l'Exploitation et l'Abus sexuels des enfants au niveau préfectoral et régional afin de prévenir et assurer une prise en charge effective et adaptée des cas en temps réel. Pour y parvenir, plusieurs activités ont été exécutées :

A-1. Renforcement de capacités de 400 acteurs communautaires clés sur la PEAS dans chaque préfecture couverte par le projet

La crise a suscité la mobilisation de plusieurs acteurs non gouvernementales notamment les ONGs internationales et nationales, les associations locales et les groupements locaux aux côtés des autorités publiques afin de contribuer à la mitigation de la vulnérabilité des populations affectées, à travers des projets d'aides humanitaires et de développement. Toutefois, la mise en œuvre des différentes initiatives portées par ces organisations est susceptible d'exacerber les risques de violences basées sur le genre (VBG) et d'exploitation et abus sexuels (EAS) des bénéficiaires tant dans la sphère publique que privée. L'existence de ces cas peut entraîner des conséquences graves et durables sur le bien-être et le développement des enfants.

Le renforcement de capacités des acteurs communautaires engagés dans la protection des enfants dans le cadre de cette urgence a permis non seulement de leur rappeler et de les familiariser avec les principes et les dispositions de la circulaire du Secrétaire général des Nations Unies intitulée « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels en 2003 (ST/SGB/2003/13) » mais aussi de maîtriser le processus de signalement et de la gestion des cas liés à l'EAS dans leur communauté.
Au total 408 acteurs dont 163 femmes et 11 enfants/adolescents ont outillés dans les trois préfectures couvertes par le projet en plus de la préfecture de Tone sur les thématiques comme les principes de la PEAS, les protocoles d'intervention et les mécanismes de signalement, la protection des victimes et le principe de confidentialité. Selon de le Maire de la Commune de Kpendjal 1, Monsieur **SAMBIANI Arzoume**, ces séances de renforcement de capacités lui ont permis de mieux comprendre la question de l'exploitation et d'abus et qu'il est outillé maintenant à suivre personnellement les éventuels cas et contrôler la gestion qu'en fait ses collaborateurs en se référant aux acquis de cette formation.
Ces renforcements ont permis de maintenir une veille constante des populations sur les questions de l'EAS et le travail des organisations auprès des personnes vulnérables.

A-2. Elaboration et diffusion de spots de sensibilisation sur le PEAS et la protection des enfants en trois langues locales et en français

Des spots de sensibilisation sur l'EAS (4) ont été élaborés en langue locale notamment le Moba, Mossi, Gourmand, le Yorouba et en français. Ces spots sont diffusés sur 4 radios dans la région à raison de deux passages par jour (le matin et le soir). Les médias font une estimation de 52 000 personnes touchées par ces spots et principalement les habitants des communautés rurales.

A-3. Réalisation de trois (03) panneaux de sensibilisation sur la PEAS dans les 03 préfectures de la région des Savanes

Trois panneaux de sensibilisation d'une dimension de 12 m² ont été installés à l'entrée des préfectures de Tone (après la douane) de Cinkassé (à Timbou) et à Kpendjal-ouest (à Naki-Est). Ces panneaux attirent l'attention des voyageurs et passeurs sur l'interdiction d'exploitation ou d'abus des enfants dans la région, la tolérance zéro accordée à toute forme d'exploitation des enfants et l'impératif de signaler tout cas d'abus ou d'exploitation aux autorités compétentes de la région à travers les contacts mis à disposition. Nous estimons à plus de 4 000 personnes touchées par ces panneaux sur la période de 6 mois d'exécution. Monsieur **Yendoukoa Douti TCHIMBIANDJA - *Préfet de Tône*** a déclaré : « j'ai été agréablement surpris par la présence de ces panneaux à l'entrée de la préfecture, il faut multiplier les initiatives de ce genre … » nous confia -t-il lors d'une visite de suivi.

A-4. Réalisation d'une (03) fresque murale par les enfants dans la préfecture de Cinkassé, kpendjal et kpendjal-ouest

Avec le concours de professionnels, trois fresques murales ont été réalisées par les enfants dans les communautés de Timbou, de Naki-Est et de Mandouri. Il s'agit pour les enfants de participer à une création artistique pour non seulement sensibiliser leurs pairs mais aussi la communauté sur la nécessité de protéger les enfants en cette période difficile. Ceci constitue une autre mesure d'implication des enfants dans le fonctionnement des mécanismes de protection.

Que ce soit dans l'espace ami des enfants de Timbou, sur le mur de la DPAS kpendjal-ouest ou encore au carrefour central de la ville de Mandouri les fresques d'une dimension de 5m sur 2, mettent en avant des images et des messages clairs à l'endroit des visiteurs sur la protection des enfants. Nous estimons à 1500 personnes, le nombre de personnes ayant eu accès à ces fresques. **Arnauld, 11 ans** (Timbou) : « j'adore dessiner alors participer à la réalisation des fresques, c'était trop bien et je suis content du résultat…

V.

Un guide de gestion des cas des enfants, y compris des enfants réfugiés est mis en place et opérationnel dans chaques commune de la région des Savanes

A défaut de se contenter de sensibilisations et d'ateliers de renforcement de capacités, cette action a mis à disposition des différents acteurs un outil utile pour guider et offrir un accompagnement continue dans le signalement et la gestion des cas.

Vulgarisation du guide de gestion des cas des enfants, y compris des enfants réfugiés dans les préfectures de Kpendjal, Cinkassé et Tône

Un guide de gestion des cas a été actualisé et réédité avec l'appui de personnes ressources et de l'UNICEF au profit des acteurs dans la région des savanes. Ce guide met l'accent sur les principes fondamentaux de la gestion des cas, explique succinctement les différentes procédures et met à disposition des modèles fiche à renseigner dans le traitement des cas. 804 guides ont été mis à la disposition des acteurs de la société civile, des services déconcentrés de l'Etat, les communes, les chefs canton, les leaders d'opinion et autres.

Organisation des ateliers de remise à niveau sur l'utilisation du guide de gestion des cas dans trois préfectures de la région des savanes

Des séances de remise à niveau sur l'utilisation du guide de gestion des cas ont été organisées dans quatre préfectures (Tone, Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal-ouest). Ces ateliers, d'une importance cruciale, avaient pour objectif principal non seulement de familiariser les acteurs avec le guide mais aussi de rappeler les compétences et connaissances nécessaires pour identifier, gérer et prévenir les situations de violence à l'égard des enfants. Les formateurs, experts en protection de l'enfance et gestion de cas, ont présenté des modules couvrant les aspects juridiques, psychologiques et pratiques de la prise en charge des victimes. Les sessions interactives ont permis aux participants de s'engager dans des discussions approfondies, d'échanger des expériences et de développer des stratégies collaboratives adaptées aux réalités locales.

L'accent a été mis sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs, notamment les services sociaux, les forces de l'ordre, les organisations non gouvernementales et les communautés locales, afin de créer un réseau de soutien efficace et réactif. Les participants ont également été formés à l'utilisation des outils de documentation et de reporting contenus dans le guide, essentiels pour un suivi rigoureux des cas de violences.

À la fin des ateliers, les 80 participants dont 35 femmes ont exprimé une compréhension accrue des défis et des solutions possibles pour protéger les enfants dans des situations d'urgence, et se sont engagés à appliquer les connaissances acquises dans leurs pratiques quotidiennes. "Cette formation a été un véritable tournant pour moi. J'ai enfin les outils et les connaissances nécessaires pour identifier et prendre en charge correctement les cas d'abus et d'exploitation dans ma communauté." **Fatimata, *représentante d'une association locale (ADENE- Naki-est)*.** Il est prévu de poursuivre ces initiatives par des sessions de suivi et des évaluations régulières pour s'assurer de l'impact durable des formations dispensées.

A-Insuffisance et Défis

En termes d'insuffisance on peut relever le manque de temps sur les différentes sessions pour principalement faire des tests de gestion de cas sur le terrain, comme l'avait souhaité certains participants.

Le défi serait de planifier des sessions de rappel aux acteurs et de maintenir une collaboration et des échanges permanents des principaux acteurs engagés afin qu'ils gagnent davantage en expertise collective.

9. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Résultats	Indicateurs	Cible	Progrès des indicateurs					
			Réalisation	Désagrégation par sexe				Pourcentage (%) atteint
				Filles	Garçons	Femmes	Hommes	
1300 enfants et adolescentes vulnérables et/ou affectés par le débordement de la crise du sahel (400 enfants réfugiés, 400 enfants déplacés internes, 500 enfants des communautés hôtes) reçoivent un soutien psychosocial dans des espaces amis des enfants fixes et mobiles	Nombre d'enfants identifiés	1300	1541	749	784	6	2	119%
	Nombre de cas d'enfants documentés	180	187	94	93	0	0	104%
	Nombre d'enfants participant aux activités des espaces EAE	500	1276	647	611	11	7	255%
	Nombre d'enfants et d'adolescents ayant bénéficié de services communautaires d'aide psychosociale et de soutien en matière de santé mentale	1000	573	253	318	0	2	57%
	Nombre de tuteurs et parents ayant bénéficié de services communautaires d'aide psychosociale et de soutien en matière de santé mentale		793	0	0	406	387	79%
	Pourcentage de plaintes qui reçoivent un feed back de l'équipe de gestion	80	37	12	9	11	5	46%
180 enfants non accompagnés et/ou séparés identifiés, documentés, sont pris en charge	Nombre de dossiers constitués	180	187	94	93	0	0	104%

(psychosociale, sanitaire, juridique, placement dans les familles d'accueil, réunification familiale)	Nombre de familles d'accueil d'urgence des enfants identifiés, formés et accompagnés dans la région des savanes	40	75	0	0	18	57	188%
Le mécanisme de protection communautaire sur la PSEA est renforcé au niveau régional et préfectoral	Nombre de personnes formées sur le PEAS	400	408	0	0	186	222	102%
800 enfants et adolescents vulnérables et/ou affectés par le débordement de la crise du sahel et 1000 parents bénéficient de sensibilisation et de mesures de plaidoyer/mitigation des risques de séparation familiale et violations graves affectant les enfants	Nombre de cas d'enfants victimes de violences graves pris en charge	400	0	0	0	0	0	0%
	Nombre de parents et tuteurs ayant pris part aux séances de sensibilisations	2000	2243	0	0	1655	588	112%
	Nombre d'enfants formés sur les mesures de mitigation des risques de séparation familiale et sur les violations graves	150	151	80	71	0	0	101%
	Nombre d'adolescents formés sur les mesures de mitigation des risques de séparation familiale et sur les violations graves	200	215	107	108	0	0	108%
Un guide de gestion des cas des enfants, y compris des enfants réfugiés est mis en place et opérationnel dans chaque commune de la région des savanes	Nombres de cas d'enfants ayant été pris en charge	180	187	94	93	0	0	104%
	Nombre de participants à la formation sur le Guide	60	80	0	0	35	45	133%

10. LEÇONS APPRISES

Avant la mise en œuvre de cette action, la situation des enfants était particulièrement préoccupante (des risques accrus de violence, d'exploitation et de négligence). Les enfants, (déplacés et réfugiés), se retrouvent dans des conditions précaires, et les initiatives mises en place ne prennent pas suffisamment compte des besoins réels (prise en charge psychosociale) du fait d'un manque d'une analyse réelle de la situation de départ et des réalités locales. Les approches n'étaient pas suffisamment adaptées. Il y a également une faiblesse dans la coordination des interventions de la part de la direction régionale de l'action sociale. Au niveau des organisations de la société civile, beaucoup n'étaient pas préparées à une intervention d'urgence par conséquent, les mécanismes de collaboration ont eu du mal à fonctionner. On a constaté des doublons dans l'enregistrement des données et des lacunes dans la mise en œuvre de certaines réponses. Au tout cela s'ajoute les difficultés d'accès aux zones fortement touchées et la faible réactivité des cadres de concertation notamment au niveau des préfectures les plus touchées (Kpendjal et Kpendjal-ouest).

La réalisation des différentes interventions de l'action l'animation des Espaces Amis des Enfants (EAE), la redynamisation des cadres de concertations à travers les ateliers de renforcement de capacités sur les interventions en situation d'urgence, la sensibilisation maxime sur les mécanismes de signalement et de prise en charge et l'appui aux acteurs locaux avec la mise à disposition d'outils comme le guide de gestion des cas et de PEAS; a permis de tirer certaines leçons qu'on peut résumer en six points sur les principales :

A. Évaluation des besoins et contexte local

La première étape cruciale est une évaluation approfondie des besoins et du contexte local. Il est essentiel de comprendre les dynamiques locales, les menaces spécifiques auxquelles les enfants sont confrontés, et les ressources disponibles. Cette évaluation doit inclure des consultations avec les communautés locales, les autorités et les enfants eux-mêmes pour garantir que les interventions sont pertinentes et ciblées.

B. Coordination et partenariats efficaces

La coordination avec les autres acteurs humanitaires, les autorités locales et les partenaires internationaux est essentielle pour éviter la duplication des efforts et optimiser les ressources. Établir des partenariats solides permet de partager les informations, les meilleures pratiques et de renforcer les capacités locales, ce qui est crucial pour la durabilité des interventions.

C. Approche basée sur les droits de l'enfant

Adopter une approche basée sur les droits de l'enfant garantit que toutes les actions prises respectent et promeuvent les droits fondamentaux des enfants. Cela inclut la participation des enfants à toutes les étapes du projet, la protection contre les abus et l'exploitation, et l'accès à des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

D. Flexibilité et adaptabilité

Les contextes de crise sécuritaire sont souvent imprévisibles et en constante évolution. Il est donc essentiel de maintenir une flexibilité dans la planification et la mise en œuvre du projet. Cela implique de pouvoir ajuster les activités en fonction des nouvelles informations, des changements dans la situation sécuritaire et des feedbacks des bénéficiaires.

E. Renforcement des capacités locales

Investir dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, y compris les ONG locales, les travailleurs sociaux et les communautés, est crucial pour la pérennité des interventions. Les formations, le mentorat et le transfert de compétences permettent aux communautés locales de prendre en charge la protection des enfants et de continuer à fournir des services même après le retrait des acteurs internationaux.

F. Suivi, évaluation et apprentissage continu

Un système robuste de suivi et d'évaluation permet de mesurer l'impact des interventions, d'identifier les succès et les domaines nécessitant des améliorations. L'apprentissage continu, basé sur les données collectées et les leçons apprises tout au long du projet, est essentiel pour adapter les stratégies et améliorer l'efficacité des interventions futures.

Ces leçons soulignent l'importance d'une approche holistique, collaborative et adaptable pour la protection des enfants dans des contextes de crise sécuritaire. Elles mettent en évidence la nécessité d'une compréhension approfondie du contexte local, de partenariats solides, de la participation des enfants, de la flexibilité opérationnelle, du renforcement des capacités locales et d'un suivi rigoureux pour assurer des interventions efficaces et durables.

11. RECOMMANDATIONS

A la fin de la mise en œuvre de cette première phase du projet, quelques recommandations ont été prises pour améliorer les prochaines phases. Au rang de ces recommandations on peut retenir :

- Renforcer la collaboration et le renforcement du personnel déconcentrés de la direction régionale de l'action sociale notamment les Directeurs Préfectoraux (DP) et les responsables de zone. Prévoir des rencontres ou discussions mensuelles, encourager de planification commune et évaluer ensembles les besoins en appui d'ici la fin du mois de juillet 2024. Le respect de cette recommandation facilitera davantage la pérennité de l'action au niveau local.

- Améliorer le mécanisme de suivi des impacts des actions menées afin d'optimiser la capitalisation des acquis et documenter les résultats (case story). Il faut mettre une équipe conjointe de suivi des cas et partager sur une base hebdomadaire les récapitulatifs des cas traités.

- Utiliser davantage le mécanisme de référencement pour favoriser la prise en charge d'un maximum de bénéficiaires. Actualiser d'ici fin juillet la liste des services disponibles et les acteurs de mise en œuvre qui doit être partagée.

- Renforcer le suivi sur la participation des enfants dans les mécanismes de protection mis en place. Initier des suivi bihebdomadaires sur les cas traités par toutes les initiatives.

- Renforcer la collaboration avec la ligne Allo 101 Planifier une rencontre d'échange sur les points de collaboration et élaborer un plan de collaboration d'ici mi-juillet 2024 avec de rencontre de suivi mensuel de la mise en œuvre .

- Améliorer le mécanisme afin de faciliter le suivi et l'appui des différents partenaires.

- Impliquer davantage les cadres de concertation dans la mise en œuvre de l'action.Susciter et accompagner la tenue mensuelle des réunions des cadres de concertation.

- Partager davantage les informations sur le dispositif de signalement avec les acteurs intervenant dans la protection dans les savanes.Multiplier les initiatives de sensibilisation et de partage d'informations sur les dispositifs de signalement dès le mois de juin 2024

- Organiser des sensibilisations communautaires sur le mécanisme et recueillir des avis de la communauté sur comment renforcer ce mécanisme et rendre encore davantage plus facile le processus d'ici Septembre 2024.

- Renforcer davantage l'équipe de mise en œuvre l'équipe de mise en œuvre sur le reporting tout au long de la mise en œuvre du projet.

Hälsa
child care initiatives

Rapport de projet:

Protection des enfants affectés par le débordement de la crise du Sahel dans la région des savanes au Togo

2024

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

Co-funded by European Union Humanitarian Aid

unicef
pour chaque enfant

www.halsainternational.org